



Ordonnance de télécom CRTC 2010-938

Version PDF

Ottawa, le 14 décembre 2010

Le Conseil **approuve provisoirement** une modification à l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N ^o de dossier	Date de la demande
Wightman Telecom Ltd./ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-W36-201002930	le 1 ^{er} décembre 2010

Secrétaire général